

ETHNOGRAPHIES PLURIELLES : ETHNOGRAPHIE ET COMPARAISON

Colloque international
Amiens les 9 et 10 Mai

Appel à communications

A maints égards, démarche ethnographique et démarche comparative semblent s'opposer. Fondée sur le recueil exhaustif de données relatives à un espace, une question, un ensemble de cas précis et localisés, l'ethnographie est longtemps apparue comme le parent pauvre d'une discipline, l'anthropologie sociale, au sein de laquelle la quête de règles générales et de théories relatives à l'organisation et au fonctionnement des sociétés reposait sur la comparaison de celles-ci. Mais les transformations de l'ethnographie depuis la fin du XXème siècle, sa problématisation, la pratique de terrains multiples et multisitués, sa diffusion enfin, dans l'ensemble des sciences sociales, ont contribué à inverser ce point de vue. Tout se passe comme si la comparaison, perçue comme réductrice, atomisante, voire ethnisante avait été reléguée au second plan au profit d'une contextualisation systématique, propre à donner sens aux matériaux relatifs à un espace-temps donné. Est-ce à dire que désormais, contextualisation et comparaison s'excluent mutuellement ?

Ce serait sans doute oublier un peu vite que la comparaison est au coeur même de la démarche ethnographique où le contour et le sens des faits sociaux ne peut être mis en lumière que par rapport à la connaissance que l'on peut avoir d'autres faits, analogues ou différents, décrits ou analysés dans d'autres contextes. Et la différenciation même d'un contexte, spatial ou temporel, par rapport à un autre suppose la délimitation d'entités à comparer. Mais comment, à qui se fier, et qu'est-ce au juste que l'on compare? Un ethnographe peut-il comparer ce qu'il a vu et analysé d'une activité donnée en un lieu donné à ce que d'autres ethnographes rapportent ailleurs ? A ce qu'en disent les historiens des époques précédentes ? Aux travaux menés sur des objets similaires par des politistes, des linguistes, des statisticiens ou tout bonnement des collègues formés à d'autres traditions disciplinaires que la sienne ? L'articulation entre travail de terrain et comparaison pose bien des questions. C'est à tenter de les éclairer que vise ce colloque dont le propos consistera à interroger la pluralité des démarches comparatives mises en œuvre par les ethnographes de toutes disciplines.

Les communications attendues pourront porter tout d'abord sur la perspective de comparaison internationale. Dans un monde globalisé, caractérisé par les circulations, où les phénomènes sociaux dépassent bien souvent l'échelle d'un pays et au sein duquel se développent des politiques transnationales, il est de plus en plus nécessaire, pour les enquêtes ethnographiques, de sortir des cadres nationaux.

Mais la perspective comparative n'est pas réductible aux enquêtes internationales et les contributions pourront également traiter de comparaisons à des échelles régionales, locales ou même historiques, ou encore de comparaisons conduites dans un monde virtuel.

L'ethnographie comparative suppose par ailleurs de développer des méthodes spécifiques, que les communicants pourront analyser et critiquer. Comment monter en généralité sans trahir les particularités de chaque terrain ? Comment construire l'objet de la comparaison ? Porte-t-elle sur des faits ou sur des modèles ? Comment penser et organiser la collecte des données sur des terrains différents et parfois éloignés (gestion du temps et des coûts, langues, enquête individuelle ou collective, transposition du dispositif d'enquête d'un terrain à l'autre etc.) ? Quelles sont les difficultés particulières d'une démarche de comparaison entamée a priori (avant même la collecte des données) ou a posteriori (par exemple en confrontant des données recueillies dans le cadre de monographies distinctes, ou de seconde main) ? Comment restituer les analyses issues d'une enquête comparative ? Et quelles sont les limites de la démarche (l'incomparable, les dissymétries entre les terrains etc.) ?

Enfin, les contributions pourront s'inscrire dans une perspective épistémologique, entre autres en étudiant la construction de la légitimité de la démarche comparative et ses limites. A l'heure où la comparaison est utilisée comme un dispositif gouvernemental, on peut s'interroger sur les utilisations des enquêtes comparatives, notamment lorsqu'elles portent sur des politiques publiques et sur le risque d'évaluation inhérent à la perspective de comparaison.

**Les propositions sont à envoyer avant le 1^{er} mars 2016 à Lucie Nayak,
lucienayak@yahoo.fr**

Comité scientifique et d'organisation : Tiphaine Barthelemy, Sophie Chevalier, Lucie Nayak et Thierry Wendling.

Avec le soutien de l'Université de Picardie Jules Verne, le CURAPP-ESS (UPJV), Habiter le Monde (UPJV), le LAHIC du IIAC-EHESS/CNRS (Paris) et la Société d'Ethnologie Française.